

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 23 Mai 2012

Présents : Mmes Raymonde Gardien, Liliane TRABACH Patricia Tranchant, Sophie Bourguignon, Mrs Daniel Champigny, Guy Chaigneau, Olivier Dupuy, Michel Metzger, François Neuvy, Laurent Pichon, Stéphane Poteloin.

Secrétaire de Séance : Laurent PICHON

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

Travaux Voirie

Suite à l'appel d'offre concernant les travaux de voirie sur diverses voies communales, quatre entreprises ont répondu (COLAS , Eurovia, Toffolutti, Besland).

Après ouverture des plis, l'entreprise BESLAND a été retenue pour effectuer les travaux. Le montant du marché est de 38 044.22 TTC.

Concernant le financement de ces travaux, nous avons obtenu la subvention FAR de 11 894 € et la subvention DETR (état) de 6 550 €.

Travaux de curage de fossés :

Mr PELLETIER Laurent nous a fourni un devis (1 610.00 € HT pour 700 mètres de curage). Un autre devis sera demandé à l'Entreprise GABILLON.

Assainissement

Suite à l'appel d'offre concernant l'élaboration d'un schéma d'assainissement, l'ouverture des plis a eu lieu le 28 Mars dernier. Quatre bureaux d'études ont répondu. Le bureau d'étude PÖYRY à Poitiers a été retenu, l'étude s'élève à 19 734 € TTC.

Ancienne Ecole

Suite aux propositions de l'architecte, le Conseil Municipal souhaite apporter quelques observations avant le dépôt de la demande de permis de construire (déplacement de la rampe d'accès handicapé avec extension de la terrasse, utilisation des anciennes toilettes en attendant un éventuel assainissement collectif, problème des barres d'accroche, plafond incurvé obligatoire, rideaux occultants sur toutes les ouvertures, utilisation de matériaux isolants écologiques).

Questions diverses

- Délibération est prise concernant la signature de la convention de servitudes avec ERDF pour les travaux de réseau de distribution d'électricité avec implantation d'un poste de transformation qui doivent être effectués au lieu-dit « la bonnelière ».

- Ordures Ménagères : des points sont à revoir en ce qui concerne le manque de bacs jaunes pour les hameaux de « La Bessardière » et « Roche »

Prochaine réunion prévue le 11 juillet 2012